CEPICI
CENTRE DE PROMOTION DES INVESTISSEMENTS EN CÔTE D'IVOIRE

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail

Réf: Dossier 431368

Avis de constitution

SOCIETE « AFRIQUE TRANSIT TRANSPORT » en abrégé « A.T.T »

Siège Abidjan – Adjamé, 220 logements, quartier Ebrié, parcelle 574, section : BS, ILOT 41, Lot 40., Lot 40, Ilot 41

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/07/2025, et enregistrés au CEPICI le 11/07/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AFRIQUE TRANSIT TRANSPORT »

en abrégé « A.T.T »

Objet : Transit ;
Transport ;
Import – export
commerce général
Et pour la réalisation de l'objet social :
- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan – Adjamé, 220 logements, quartier Ebrié, parcelle 574, section : BS, ILOT 41, Lot 40., Lot 40,

Ilot 41

Dirigeant(s) M SAHI BADIA ROCK YVES (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-08853 du 27/08/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°52519/GTCA/RC/2025 du 27/08/2025

Pour Avis

Le CEPICI

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
GUICHET UNIQUE
CEPICI